Emotion et crise climatique

Un appel au devoir de non-maltraitance émotionnelle

Fabienne MARTIN JUCHAT

Promotion 2019 Elinor Ostrom
Professeure en sciences de l'information et de la communication,
Université Grenoble Alpes

La « maltraitance physique » des citoyens via des messages à haute intensité émotionnelle est attestée par de récents travaux dont les miens, comme professeure en sciences de l'information et de la communication. Ce texte est un appel à la responsabilité des professionnels du journalisme pour intégrer dans la « charte des devoirs professionnels des journalistes français » un devoir de non-maltraitance émotionnelle dans le contexte de l'accompagnement de la crise sociétale et climatique.

Accompagner la transition demande que les journalistes protègent les émotions des citoyens, leurs peurs, leurs espérances et communiquent en ayant conscience des angoisses engendrées par les crises actuelles.

Or cet objectif paraît à ce jour impossible, car il semble que nous ayons perdu ou oublié la connaissance de l'émotion. En raison des débats dans le domaine de la recherche scientifique et de la diffusion médiatique des résultats les plus conformes aux représentations prédominantes de la société, les perceptions sont brouillées, non sans conséquences sur ce qu'il convient urgemment de mettre en place dans ce contexte de crise climatique.

À l'heure actuelle, diverses conceptions de l'émotion circulent dans notre société hyperconnectée, perturbant profondément la compréhension individuelle de cette notion. La thèse que nous avançons dans ce document est que la complexité des débats scientifiques sur la nature de l'émotion conduit à une simplification médiatique par commodité. Cette dernière entrave le passage à l'action pour la transition.

La représentation la plus facilement diffusable, en accord avec une épistémologie matérialiste, est que l'émotion se réduit à une activation de zones cérébrales observables[1]. Cette vision nourrie par les progrès en imagerie cérébrale peut sembler réduire l'émotion à une activité cérébrale, perçue par les novices comme un phénomène localisable dans le cerveau.

Cette simplification définitoire de l'émotion, sans connivence d'intentions de la part des scientifiques, a facilité depuis une vingtaine d'années le travail des acteurs, dont les journalistes, embarqués malgré eux dans l'économie de l'attention à exploiter les émotions à notre insu.

Une dynamique de dépossession individuelle de l'émotion s'est mise en place avec la complicité non intentionnelle des scientifiques et des journalistes. Cette dynamique joue en défaveur de celles et ceux qui essayent de construire des espaces de discussion et d'action, tel l'IHEST.

En d'autres termes, nous pouvons dire que nous vivons une période de maltraitance émotionnelle généralisée qui a des conséquences sur la structuration de l'opinion des individus, en particulier des plus fragiles : les enfants, les adolescents, les personnes en difficulté affective, psychiatrique, les personnes âgées. Il est urgent de se réveiller collectivement.

Dans un contexte de simplification de la réflexion scientifique, différentes versions de l'émotion circulent dans le domaine scientifique et elles semblent s'opposer.

D'un côté, une vision mentaliste peut donner à comprendre que l'émotion est le résultat d'une activation cérébrale. Cela peut laisser croire que l'émotion est uniquement produite par le cerveau. Cette conception centrée sur des enjeux en neuro-cognition n'insiste pas sur le rôle du corps dans l'émergence de l'émotion. Les sciences cognitives, en localisant les zones cérébrales activées lors des émotions, renforcent cette vulgate[2]. Cette conception matérialiste de l'émotion facilite la diffusion d'une représentation d'un corps non spécialement impliqué dans le processus d'émergence de l'émotion.

D'un autre côté, une conception de l'émotion moins médiatisée considère que cette dernière est d'abord un vécu physique qui se manifeste ensuite au niveau cérébral[3]. Selon cette perspective, l'émotion est une expérience charnelle qui sollicite le corps et le cerveau. À des micromouvements corporels correspondent des régions cérébrales. Cette définition de l'émotion renvoie à l'étymologie *e movere*, mettre en mouvement. La célèbre expression « mon corps pleure, mes yeux pleurent » illustre cette idée.

La première théorisation de l'émotion peut aisément éclipser l'importance du corps, origine même de toute émotion. En revanche, la seconde conception met en lumière

[1] Pour exemple, un article de vulgarisation de 2019 par V. Malan « Comment fonctionnent les émotions dans notre cerveau ? Voyage dans le cerveau pour mieux comprendre comment fonctionnent les émotions, pour ensuite mieux les apprivoiser, notamment en milieu professionnel », La Fabrique de la danse : https://www.lafabriquedeladanse.fr/2019/formations/formations-leadership/comment-fonctionnent-les-emotions-dans-notre-cerveau/

[2] Résibois, M. ; Verduyn, P. ; Delaveau, P. *et al.* (2017) The neural basis of emotions varies over time : different regions go with onset- and offset-bound processes underlying emotion intensity, *Social Cognitive and Affective Neuroscience*, Vol 12, Issue 8, pp. 1261–1271, https ://doi.org/10.1093/scan/nsx051

[3] Lacroux, D. (2022) L'émotion entre corps et cerveau : James, LeDoux et Damasio. *Philonsorbonne*, 16, 121-142, https ://doi.org/10.4000/philonsorbonne.2275

Published in : JACQUESSON, Marie ; COUDRAIN, Anne ; LEVENT, Dominique ; CASADEMONT, Sylvane (dir.), *Face aux urgences écologiques. S'engager et témoigner*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005946, doi : 10.17184/eac.9782813005946

la réalité profonde de l'émotion : une réaction palpable au niveau de la chair, des frémissements qui peuvent être infimes, mais significatifs.

Ces deux conceptions, bien que complémentaires, peuvent sembler s'opposer dans leur vulgarisation. Or, il est crucial de ne pas oublier que l'émotion est avant tout une expérience corporelle, même s'il est évident qu'elle est également traitée par le cerveau. Ainsi, lorsque nous sommes confrontés à des stimuli émotionnels à travers un écran, ce sont nos corps qui réagissent à cette exposition, déclenchant diverses émotions.

C'est un point à souligner, car cela implique que lorsqu'un média martèle son audience avec des signaux visuels et textuels à forte charge émotionnelle, il inflige en réalité une expérience corporelle éprouvante à son public. Rappelez-vous l'expression « le poids des mots, le choc des photos », nous pouvons ajouter « la frappe des corps ».

Or, force est de constater que les conséquences de ce mitraillage en provenance du numérique sont totalement niées. Il n'y a aucune responsabilité sociétale aujourd'hui sur la « maltraitance physique » des citoyens *via* des messages qui sont à haute intensité émotionnelle. Il est important de se rappeler que derrière l'émotion signifiée, il y a des êtres de chair. Donc il est urgent de mettre en place une éthique dans la façon dont les médias et le numérique exploitent les émotions à travers des récits de plus en plus intenses, grâce aux progrès des intelligences artificielles génératives. Dans une ère de saturation attentionnelle, la règle se résume à chercher à capturer l'attention à tout prix, même au détriment de la santé émotionnelle des individus, et cette maltraitance médiatique opère en toute impunité.

Une réflexion sur la transition et ses modes d'action ne pourra se faire sereinement sans responsabilité journalistique quant à l'exploitation médiatique de la crainte ou du désir de l'effondrement civilisationnel. Communiquer sur les émotions et avec des signes à fortes charges émotionnelles, c'est agir sur les citoyens ou faire agir[4].

Dans un contexte d'urgence de passage à l'action, il est important d'appeler à une responsabilité sur l'usage des émotions par les médias dans les communications afin de faire réagir à bon escient. L'audience à tout prix par des accroches à fort impact émotionnel pour capter l'attention relève de stratégies de communication qui considèrent l'humain comme un animal que l'on veut faire réagir par réaction behavioriste. Un titre d'article journalistique se doit d'éviter des formules chocs réductrices qui menacent, inquiètent, culpabilisent, angoissent, enchantent… du type : *« L'inquiétude monte face aux actes xxx »*, *« La dissolution, un dangereux boomerang »*, *« La reculade sur le climat, un signe de pression du populisme »*, *« L'envol des prix du riz préfigure les risques alimentaires liés au climat »*[5].

Notre proposition : une intégration dans la « charte des devoirs professionnels des journalistes français » d'un devoir de non-maltraitance émotionnelle dans le contexte de l'accompagnement de la crise sociale et climatique.

[4] Dumas, A. & Martin-Juchat, F., *Les communications affectives en organisations*, Livre numérique, ISBN 9782807356153, De Boeck Supérieur, Bruxelles, 2022

[5] Titres d'articles extraits du magazine Le Monde entre 2023 et juillet 2024

Published in : JACQUESSON, Marie ; COUDRAIN, Anne ; LEVENT, Dominique ; CASADEMONT, Sylvane (dir.), *Face aux urgences écologiques. S'engager et témoigner*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005946, doi : 10.17184/eac.9782813005946